

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE 2020, 20 H

New Richmond adopte un budget sous le signe de la prudence

Le lundi 14 décembre 2020 – Le Conseil municipal de la Ville de New Richmond a procédé à l'adoption de son budget 2021 lors d'une séance tenue le 14 décembre.

Le contexte étant particulier, les élus ont jugé bon d'être prudents dans la planification des activités de la prochaine année. « La pandémie actuelle nous oblige à se replier et se préparer à la reprise éventuelle de nos activités régulières. Nos départements de la Culture ainsi que des Loisirs ont été durement frappés par les différentes restrictions. Le budget 2021 en tient compte et saura assurer la reprise lorsque ce sera le temps » a mentionné le maire, Éric Dubé.

L'assemblage du budget a été rendu plus difficile cette année compte tenu du niveau élevé d'incertitude. « Nous avons anticipé, au meilleur de nos connaissances les impacts que la COVID-19 a et pourra avoir au cours des 12 prochains mois. L'exercice ne fut pas évident » selon Monsieur Dubé.

Le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière pour 2021, obligatoire selon la Loi à tous les 3 ans, est venu complexifier le tout. La valeur foncière total de New Richmond s'est accrue de 7,5 % pour se chiffrer à 349 896 700 \$. Le budget est évidemment équilibré et se chiffre à 9 262 575 \$, en baisse de près de 530 000 \$. Les différents taux de taxes foncières sont aussi à la baisse afin de refléter la hausse moyenne des valeurs foncières. Le tarif de gestion des ordures et du recyclage est malheureusement à la hausse de plus de 13 % compte tenu des frais élevés de collecte des matières résiduelles.

Afin d'équilibrer son budget, la hausse moyenne de la taxe foncière est de 1 % pour tous les immeubles, sauf le secteur commercial qui bénéficie d'un gel.